

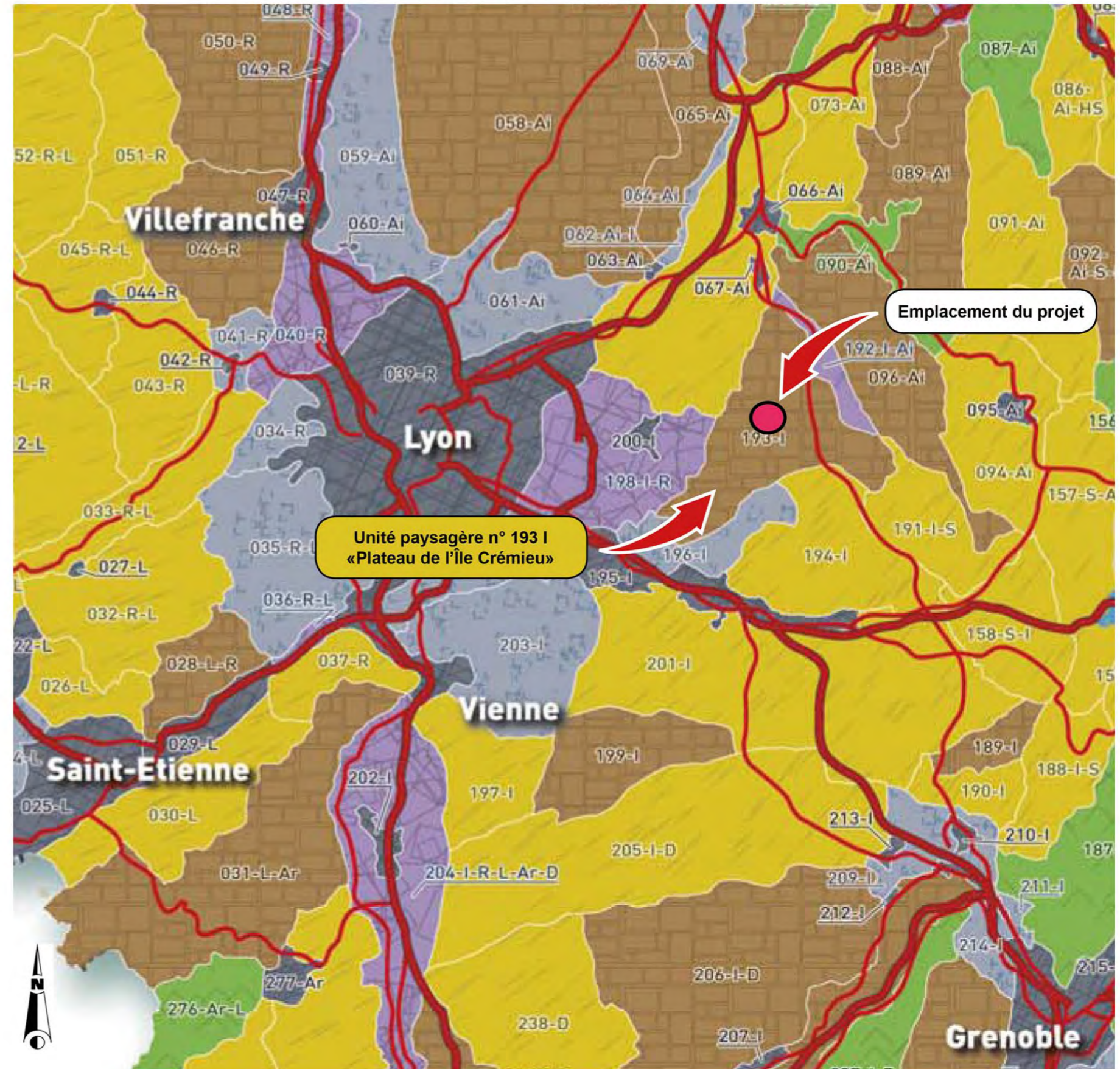
## IDENTIFICATION PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

Le document de la DREAL «Les 7 familles de paysages en Rhone-Alpes» a établi une cartographie des grandes familles de paysages de la région.

Comme le montre la carte ci-contre le site de la carrière est localisé dans l'unité paysagère dénommée «Paysages ruraux patrimoniaux» identifiée sous le numéro 193-I

### Typologies des paysages

-  paysages urbains et périurbains
-  paysages émergents
-  paysages marqués par de grands aménagements
-  paysages agraires
-  paysages ruraux-patrimoniaux
-  paysages naturels
-  paysages naturels de loisirs
-  lacs
-  autoroutes
-  nationales



## LE CONTEXTE PAYSAGER GÉNÉRAL



Source : vue IGN - échelle 1/15000<sup>ème</sup>

L'entité paysagère de l'Île Crémieu constitue un plateau calcaire élevé (entre 250 et 350 m) qui émerge des plaines de l'Est lyonnais ou des Monts du Bugey. Au nord, les eaux du Rhône contournent sa pointe rocheuse.

Au-dessus des falaises calcaires, le plateau est un bocage de vertes prairies, de larges secteurs de cultures céréalières.

Le calcaire est omniprésent et a été à l'origine de nombreuses exploitations de carrières destinées à la pierre de taille, lauzes de toitures, enrochements, etc...mais aussi la fabrication de ciment et de chaux. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, on comptait 70 exploitations de carrières (source : livre « L'Isle Crémieu et le Pays des Conteurs » - Didier Jungers - Egidio Marsico - Séverine Genevay). On retrouve d'ailleurs dans cet ouvrage de la page 80 à la page 93, de nombreuses illustrations de ce passé qui a façonné également le paysage.

Enfin, les nombreux ouvrages architecturaux témoignent de la présence de ces carrières et de la pierre de taille : pierres plantées, lauzes, puits, fontaines, lavoirs, moulins, bories, etc...

L'eau est ainsi très présente comme élément naturel : étangs, tourbières, sols humides. Elle s'écoule vers l'extérieur par des vallées étroites et encaissées comme par exemple le Val d'Amby.

L'occupation du sol s'organise autour de villages reliés par un réseau routier dense. Les secteurs plans sont occupés par l'agriculture (polycultures, élevage et prairies de fauche).

Les secteurs plus accidentés qui ne permettent pas une activité agricole sont occupés par d'importantes zones boisées où dominent le chêne, le charme, le châtaignier, l'acacias. (source : DREAL - Centre de ressources régional des paysages d'Auvergne-Rhône Alpes.)